

JE RÉPARTIS MON DON GRÂCE AU PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Tulle à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Tulle. À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Tulle vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement. **Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB / IBAN, à l'aide de l'enveloppe retour jointe.**

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

À compléter par vos soins

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées de votre compte :

IBAN

.....

BIC Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine de Tulle

21 avenue de la Bastille • BP 79 • 19002 Tulle cedex

ICS : FR80ZZZ440890

RUM :

(ne pas remplir)

FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON :

Paiement récurrent

Prélèvement mensuel Prélèvement trimestriel

10 € 20 € 30 € autre : €

Le montant du prélèvement sera débité le 15 du mois.

Fait à : le / / 2017

Signature :

LA MISSION DE L'ÉGLISE EST VIVANTE !

BAPTÊMES, MARIAGES, CÉLÉBRATIONS

L'ÉGLISE AUX GRANDS MOMENTS DE NOS VIES

Les prêtres, les diacres et les équipes d'animation pastorale de notre diocèse accueillent ceux qui sollicitent un sacrement comme le baptême, le mariage... Ils accompagnent aussi les familles qui vivent un deuil.



PARTAGE, MISSION, ÉVANGÉLISATION

L'ÉGLISE CHAQUE JOUR

Nos communautés paroissiales et les services du diocèse sont à l'écoute de tous ceux qui veulent les rejoindre pour partager, échanger et prier !



ÉCOUTE ET ACCUEIL

L'ÉGLISE AUPRÈS DES PLUS FRAGILES

À la suite du Christ, l'Église est présente auprès des personnes malades, isolées ou démunies.



Association diocésaine de Tulle
21 avenue de la Bastille
BP 79 • 19002 Tulle cedex

Tél. : 05 55 26 22 16
Mail : evechetulle@wanadoo.fr
Site : www.correze.catholique.fr

WWW.COLLECTEDUDENIER.FR

PARCE QUE LE MONDE
A TANT BESOIN
DE PAIX



SOUTENEZ LA MISSION
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE



PARCE QUE L'ÉGLISE A TANT BESOIN DE VOUS

Chers habitants de la Corrèze,
chers diocésains,

Les Orientations pastorales que j'ai promulguées en octobre 2016 mettent résolument le cap sur la mission ! Si l'Église n'est pas missionnaire, son souffle s'épuise, elle perd sa vitalité et même sa raison d'être.

Pour me permettre de mettre en œuvre cette mission de l'Église, j'ai besoin de votre soutien : d'abord la prière de chacun, ses bras et ses mains, mais aussi sa contribution financière au Denier de l'Église. À ceux qui sont de fidèles ou de plus récents donateurs, j'exprime tous mes remerciements. À ceux qui n'ont pas encore donné, je dis : merci de penser à faire un geste !

Dans notre monde troublé par beaucoup de violences, de haines, de persécutions, puissions-nous être des artisans de paix et de fraternité ! Avec vous, je prie à cette intention, en vous confiant, ainsi que vos proches, à la protection de la Sainte Vierge.



+ Francis Bestion
Évêque de Tulle



L'ÉGLISE VIT DE DONNÉS, PAS DE SUBVENTIONS

Certaines idées ont la vie dure ! Les études le montrent : **la grande majorité des catholiques pense encore que l'Église est riche et qu'elle reçoit des subventions, notamment de la part du Vatican.**

Pourtant, depuis 1905, le diocèse de Tulle et toutes ses paroisses mènent leurs missions grâce à la participation financière des fidèles, sans recevoir de soutien de Rome : chaque don compte !

POURQUOI DONNER ?

Seule la participation des fidèles au Denier de l'Église permet au diocèse de donner aux prêtres et aux laïcs salariés les moyens de vivre et d'agir.



REPÈRES CHIFFRÉS :

54 € correspondent au traitement journalier d'un prêtre

12 € correspondent au coût d'une heure passée auprès des jeunes par une animatrice

COMMENT DONNER ?



• **PAR CHÈQUE**
à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle.



• **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**
pour un soutien régulier et réparti dans la durée.



• **EN LIGNE**
www.collectededudenier.fr
avec votre carte bancaire, c'est pratique, rapide et sécurisé !



BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. En cas de prélèvement à la source vos dons en 2017 restent déductibles. Un reçu fiscal vous sera adressé automatiquement à la fin du trimestre suivant votre versement.

VOUS DONNEZ	APRÈS DÉDUCTION	CELA VOUS COÛTERA
40 €		13,60 €
100 €		34 €
250 €		85 €

CETTE ANNÉE, JE FAIS UN DON



JE FAIS UN DON DE :

40 € 80 € 120 € 240 €

autre : €

par chèque (à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle)

JE SOUTIENS LE DIOCÈSE PAR UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse de Tulle à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le déposer à votre paroisse.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

E-mail@.....

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.